

PORTUGAL : la réforme agraire

Marc-Olivier BOSSHARDT

I. LES CARACTERISTIQUES DE LA SITUATION AGRAIRE AVANT LE 25 AVRIL 1974

1. La structuration de l'espace rural

L'histoire et le milieu naturel ont contribué à définir au Portugal des paysages agraires très variés. Le plus grand contraste est celui qui oppose le Nord, humide, verdoyant, où domine la petite exploitation agricole intensive et le Sud, méditerranéen, où domine la grande propriété extensive. La proximité du littoral à l'Ouest, ou des montagnes remontant vers la meseta ibérique à l'Est, déterminent d'autres nuances.

La structure agraire a été profondément marquée par la reconquista qui dura sept siècles. Au fur et à mesure que les Maures étaient rejetés vers le Sud, les populations lusitaniennes pouvaient remettre en valeur les terres libérées. Ainsi le Nord a vu s'installer, dès le début de la reconquista, une population importante provoquant déjà des fortes densités de population et une mise en valeur intensive. Le Sud n'a été colonisé que par une population plus éparse. Le climat n'autorisait d'ailleurs qu'une mise en valeur beaucoup plus extensive.

Ce sont les grands ordres religieux qui ont annexé les plus grandes quantités de terre jusqu'à ce que, à la fin du XIII^e siècle, la royauté interdise ce mouvement important d'appropriation.

Cependant le manque de main-d'œuvre dans ces grands domaines a contraint rapidement les seigneurs à conclure des contrats de location dans des conditions de rente bien moins avantageuses que dans un système féodal traditionnel.

Dans le Sud, ce mouvement donnera peu à peu le pouvoir à une bourgeoisie naissante qui pratiquera très rapidement un système de sous-location avec des petits agriculteurs. Dans le Nord, le même processus aboutit à une division des terres en très petits lots à partir du XVII^e siècle, que peu à peu les occupants se sont appropriés. Dans le Sud par contre, les grandes parcelles ont contribué plus facilement à maintenir le salariat.

La distribution des exploitations et des surfaces d'exploitation par classes de taille en 1968 fait apparaître des inégalités très profondes dans la structure agraire : plus des 3/4 des exploitations ont moins de 4 hectares et ne représentent que 15 % des surfaces agricoles ; parallèlement, 45 % du sol est occupé par des exploitations de plus de 100 hectares qui ne représentent que 0,6 % du nombre total d'exploitations.

Ces inégalités sont encore plus accentuées dans le Sud. A titre d'exemple, dans le district d'Evora, 8 % des



exploitations occupent 90 % des terres. Elles sont par contre plus atténuées dans le Nord. Si l'on en juge par les chiffres du recensement de l'agriculture de 1954, il y a pas eu entre 1954 et 1968 de changement visible dans cette structure agraire.

Dans le Sud, le salariat agricole est dominant : 92 % de la population active agricole dans le district d'Evora et en moyenne 85 % de la population active pour l'ensemble de l'Alentejo. Dans le Nord, par contre, ce sont les exploitations familiales sans salariés qui dominent : environ 50 % des exploitations.

Le Sud extensif

Au sud du Tage s'étendent les ondulations d'un paysage sec occupé principalement par le chêne-liège et les céréales associées à l'élevage ovin. Traditionnellement, le système de production existant était le mondato : culture céréalière associée à l'élevage porcin et ovin sous les oliviers et chênes verts. Les cultures irriguées (riz inondé et tomates) restent assez limitées en proportion aux ressources hydrauliques qu'offre une topographie abondamment vallonnée : dans de nombreux cas, c'est simplement la peur de voir se développer des revendications salariales chez les ouvriers agricoles qui a poussé les grands propriétaires à ne pas vouloir accroître les surfaces en productions intensives irriguées. Ainsi en Roxo (Alentejo maritime), sur 5 000 ha irriguables, seuls 700 sont cultivés.

Entre les grandes propriétés (herdades) sont souvent lotis des villages entiers d'ouvriers agricoles et de petits paysans qui se procurent leurs revenus par leur travail salarié dans la petite région avoisinante. De nombreuses moyennes exploitations persistent entre

les grandes propriétés mais n'atteignent pas en général des niveaux de productivité très supérieurs.

C'est dans cette région que s'est développée la production céréalière en grande culture, ainsi que dans la région centrale.

Le Nord littoral

L'influence climatique méditerranéenne et l'abondance des pluies atlantiques (900 à 1 200 mm) donnent au paysage un aspect de bocage verdoyant. Ce climat permet une production agricole très intensive. Les systèmes de production y sont très complexes. Le développement du maïs au XVI^e siècle (deux récoltes par an) a transformé le paysage agricole : passage de la vigne basse occupant beaucoup de sol, à la vigne grimpante dans les arbres fruitiers de bordure. Ce bocage de vignes abrite des cultures associées (maïs, haricots, choux, pommes de terre, fourrages) travaillées en jardinage. La proximité des villes a considérablement induit les productions maraîchères. Le fumier des bœufs et vaches en grande partie à l'étable est utilisé en mélange avec des algues marines pour fumer les terres. Par ce procédé, certains sols sableux ont pu être stabilisés et utilisés intensivement pour le maraîchage.

Le Nord montagneux

Les petits paysans côtiers sont assez souvent des doubles actifs (pêche traditionnelle, travail dans les industries de la pêche). Par contre, en remontant dans les zones montagneuses, les familles paysannes ne peuvent compter que sur leur propre production ou le travail dans les forêts. Pendant très longtemps, une économie pastorale a



persisté dans ces montagnes, sur des terres appartenant aux collectivités. L'érosion, qui ensablait les ports du littoral, mais surtout la volonté de faire disparaître une économie collective avaient motivé le régime fasciste à pratiquer un reboisement autoritaire sur ces terres communales. Les petites parcelles d'agriculture apparaissent donc aujourd'hui comme de petits îlots intensifs au sein d'une immense forêt

de résineux et quelquefois d'eucalyptus. La nécessité d'intensifier a provoqué le développement d'une agriculture en minuscules terrasses où l'on retrouve des systèmes de production semblables à ceux du littoral.

Le nord continental montagneux présente par contre un aspect beaucoup plus pauvre. Les principales productions sont le seigle, les pommes de terre et la viande de mouton.

**DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS
 ET DES SURFACES AGRICOLES PAR CLASSE DE TAILLE EN 1968**

Classe de taille (ha)	<1	1 à 4	4 à 20	20 à 50	50 à 100	>100
Nombre et surface						
Nombre : % par rapport au nombre total d'exploitations	39	39	19	2,2	0,5	0,6
Même chose en cumulé	39	78	96,6	98,8	99,3	99,9
Surface : % par rapport au total des surfaces exploitées	2,5	12,5	24	10	6	45
Même chose en cumulé	2,5	15	39	49	55	100

Pour l'ensemble, 27 000 exploitations cultivent 3 000 000 ha.

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE EN 1968

	%
Salariés :	445.000 51
Chefs d'exploitation :	330.000 38
Aides familiaux :	100.000 11
	875.000 100



Les salariés représentent dans l'Alentejo 83 % des actifs mais tout de même 37 % au nord. Ces 875 000 se décomposent en 37 000 pour l'Al-

garve, 150 000 dans l'Alentejo, autant dans le Ribatejo, enfin 538 000 dans le Nord.

**REPARTITION EN % DE LA SUPERFICIE AGRICOLE
 DANS TROIS DISTRICTS PORTUGAIS**

	District de Setubal (Alentejo)	District de Santarém (Ribatejo)	District de Viseu (Nord)
Exploitations familiales sans travail salarié	10	22	47
Exploitations familiales avec travail salarié	10	14	24
Exploitations patronales (moins de 50 ha)	7	15	20
Exploitations patronales (50 à 200 ha)	10	10	7
Exploitations patronales (plus de 200 ha)	63	39	2
	100	100	100

2. Le rôle économique de l'agriculture

Avec 34 % de la population active en 1973, l'agriculture ne représente que 13,6 % du P.N.B. Dans ces 13,6 %, un tiers est dû aux productions animales et la moitié aux productions végétales ; le reste provient de l'exploitation des forêts. Dans l'ensemble, la productivité reste basse, malgré les productions intensives du Nord. Les crédits alloués au développement de

ces secteurs restent faibles : en 1971, ils ne représentent que 3,6 % du total alloué alors que l'industrie en récupère 35 %. Les salaires de l'agriculture sont bien bas eux aussi : les statistiques nationales retiennent, pour 1971, 84 escudos par jour pour un homme, 44 pour une femme ; il était rare, en 1973/74, qu'un salarié touche plus de 100 escudos par jour (16 F), voire 60 s'il s'agissait d'une femme.

Sur le plan national, il est intéres-



sant de rapprocher les exportations et les importations des produits agricoles. Un lourd déficit en résulte. Ce déficit est d'autant plus pesant que le fournisseur principal pour les céréales sont les Etats-Unis. En 1974, le vin, le liège, le bois et ses dérivés, le concentré de tomates représentent 53 % de la production agricole et 26 % des exportations. En revanche, le Portugal importe 64 % du maïs consommé, 35 % du blé consommé ; les importations de biens alimentaires représentent 21 % des importations. Ce déséquilibre est le fruit de l'évolution de

la production agricole sous le fascisme : l'accent a clairement été mis sur les cultures de rente (tomates, vignes, lièges), qui créent une valeur ajoutée intéressante au niveau de la commercialisation (c'est donc le notable qui commercialise, et non le producteur qui travaille, qui bénéficie de l'opération), et ce au détriment des cultures vivrières ; on n'a cherché à aucun moment à répondre aux besoins alimentaires du pays. L'évolution du degré d'auto-provisionnement pour certains produits est révélatrice à cet égard.

EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
(rapport production locale/consommation)

	1958	1968	1974 (premiers résultats)
Blé	100 %	80 %	65 %
Maïs	102 %	58 %	36 %
Riz	116 %	76 %	
Viandes	84 %	74 %	
Vin	146 %	145 %	
Tomates	?	> 100 %	

Source : *Information interne sur l'Agriculture*, n° 71 (février 1971).



EXPORTATIONS AGRICOLES EN 1974

	Quantité (milliers de tonnes)	Valeur (millions d'escudos)	%en valeur
• Conserves de fruits et légumes	99	1960	13,8
dont pulpe et concentré de tomates	88	1800	12,7
• Boissons	539	3910	27,6
dont vin de Porto	43	1860	13,1
• Bois et dérivés	640	2030	14,3
• Lièges et dérivés	137	3770	26,6
• Pâte à papier	368	2480	17,5
Total exportations agricoles		14.150	100

IMPORTATIONS DE CEREALES EN 1974

Blé	314	1.730
Mais	890	3.400
Total céréales	1.590	6.860

Total des importations de
produits agricoles et dérivés

23.750

Source : *Données provisoires (statistiques du commerce extérieur).*



3. Les luttes du monde rural

Dans le Nord, il y a peu de grands domaines, peu de concentrations d'ouvriers agricoles chez un même patron. Les travailleurs agricoles subissent cependant la domination d'une foule de notables de toutes tailles. A côté des exploitations familiales sans salariés, on rencontre d'une part de petites exploitations qui, ayant pu assurer une reproduction élargie, ont engagé des ouvriers, et d'autre part toutes celles de ces notables qui vivent nombreux en véritables rentiers de la terre ; ceux-ci possèdent en général plusieurs parcelles de petites tailles qu'ils louent à un petit paysan ou qu'ils font mettre en valeur par un ouvrier agricole. Au niveau de la production, c'est le règne de la loi de la jungle entre les exploitations familiales, où le plus fort élimine le plus faible ; le plus faible se marginalise dans le salariat, envoie ses enfants à la ville, et quitte lui-même l'agriculture à son tour. Les notables jouent à plein le jeu de cette loi de la jungle, exploitant l'ouvrier agricole et contractant des baux oraux au taux de fermage exorbitant sur les terres qu'ils louent : il arrive que le propriétaire exige de récupérer les 2/3 de la production. Mais surtout ces notables dominent le monde rural en contrôlant les structures de commercialisation ; ils ont monté un certain nombre de coopératives de commercialisation qui assurent l'écoulement des produits du paysan. Il ne leur est pas difficile de se rendre indispensables aux yeux des paysans. Dans un tel contexte, les revendications collectives ont du mal à s'exprimer ; la mouvance individualiste des exploitations, prisonnières d'une situation qui élargit sans cesse les contradictions au sein des travailleurs, la confusion entretenue sur le rôle des notables ont consi-

dérablement freiné le développement des luttes.

Bien différent est le Sud. La présence de grands domaines, induisant une forte concentration de main-d'œuvre, a favorisé une longue pratique de luttes. Celles-ci, qui ont marqué les vingt dernières années du fascisme, étaient essentiellement centrées sur des problèmes d'emploi, sur les salaires ; dernièrement, elles débouchaient sur les problèmes de la reconnaissance syndicale. Le P.C.P. a pu s'implanter et développer son influence politique dans un milieu où la pratique religieuse ne touche pas 5 % de la population. « Ici, être travailleur c'est être communiste », confiait un vieux paysan dans la région de Béja (Alentejo). Peut-être l'adhésion est-elle plus intuitive qu'objective et la formation politique reste-t-elle faible. Peut-être aussi l'influence du P.C. se limite-t-elle aux seuls grands domaines, et l'emprise générale du monde rural dans un système de commercialisation dominé par les patrons apparaît-il moins bien. Il reste que la base du P.C. est forte et bien implantée, qu'une longue tradition de lutte a forgé l'unité des travailleurs du monde rural. La fréquence des luttes a conduit les gros propriétaires à moderniser leur technologie (par exemple, traitement des rizières par avion) en créant les conditions d'un chômage et d'un sous-emploi permanent. Le recours au travail temporaire s'est développé (les salariés agricoles sont à 80 % temporaires dans le district de Sétubal) ; en pratique l'ouvrier agricole doit compter sur 3 à 4 mois de chômage par an : la culture des tomates notamment ne donne que 4 mois de travail. Une des conséquences des pressions exercées sur les travailleurs est sans doute l'exode rural (diminution de 25 % de la population de Béja entre 1960 et 1970).



IMPORTANCE DU TRAVAIL TEMPORAIRE POUR LE SALARIAT AGRICOLE DU DISTRICT DE SETUBAL (ALENTEJO)

	Temporaires		Permanents		Nombre moyen de travailleurs par exploitation
	Nombre	%	Nombre	%	
Exploitations de moins de 20 ha	2300	14	2.300	14	0,8
Exploitations de 20 à 50 ha	850	5	700	4	2,5
de 50 à 200 ha	1.300	8	700	4	5
de plus de 200 ha	3.700	22	4.800	28	entre 20 et 100
Total	8.150	49	8.500	51	

II. LES TRANSFORMATIONS OPERÉES APRES LE 25 AVRIL 1974

1. Les différentes mesures décrétées

La situation nouvelle, créée par le 25 avril 1974, va permettre de développer les luttes revendicatives des travailleurs ruraux.

Le processus est en fait lent à démarrer. Durant l'été 1974, les principaux conflits sont localisés dans le sud ; ils débouchent sur la reconnaissance du syndicat, permettent des hausses de salaires et assurent l'emploi : parfois même les problèmes des conditions de travail sont posés. Mais ces mouvements n'ont finalement qu'une ampleur limitée ; par exemple on ne compte, un an après la révolution aux œillets, qu'une cinquantaine de cas d'occupation, n'intéressant qu'environ 70 000 hectares ; et souvent l'occupation n'est que la conséquence de

l'abandon du domaine par le patron. Cette lenteur relative s'explique par les difficultés du passage des informations dans le monde rural ; le 25 avril est issu d'une crise coloniale ; il faut un certain temps pour que cela remonte aux campagnes de la métropole. Elle s'explique aussi par l'absence de réflexion au sein des partis politiques vis-à-vis des problèmes ruraux. Les partis et les syndicats attendent en effet janvier 1975 pour lancer les premières idées de réforme agraire.

Le 11 mars entérine ce changement d'attitude de la part des responsables politiques. Le M.E.S. présente notamment une plateforme d'action en avril 1975. C'est à cette époque que sont précisés les objectifs du gouvernement et que sont décrétées les premières me-



sures. Avant cette date, on n'avait guère noté qu'une mesure visant à supprimer les « gremios » (corporations agricoles) qui tenaient la commercialisation des produits agricoles ; des commissions de liquidation avaient notamment été instituées pour mener à bien la restructuration en associations de producteurs et coopératives de commercialisation.

Après le 11 mars, le Ministère de l'Agriculture se fixe donc trois objectifs :

- plein emploi des travailleurs ruraux ;
- augmentation de la production ;
- réduction du déficit de la balance commerciale agricole.

Plusieurs mesures sont décrétées :

- la loi de réforme agraire (juillet 1975) ;
- la mise au point et l'exécution de la loi sur le fermage (avril 1975) ;
- le développement et le soutien du coopérativisme ;
- la création du crédit agricole : pour les petits et moyens exploitants (mai 1975) puis pour les coopératives (juillet 1975) ;
- la fixation des prix agricoles : lait, viande de bœuf et maïs (avril 1975), blé (juillet 1975), engrais (août et novembre 1975).

La loi sur le fermage

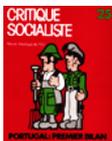
Elle touche près de 300 000 exploitants. D'après ce nouveau texte, les taux de fermage sont d'une part plafonnés, d'autre part fixés en argent et non en nature ; les baux sont rédigés et non plus oraux ; ils sont fixés pour 6 ans et le propriétaire ne peut reprendre l'exploitation à son compte

que si il a, au préalable, concédé un bail d'une durée de 18 ans. La situation des fermiers est donc nettement moins précaire ; reste bien sûr à savoir comment seront plafonnés les taux.

Cette loi concerne en particulier le Nord du pays : les S.A.D.A. (Service d'Appui au Développement Agraire) sont créés en mai 1975 pour en favoriser l'application (centres de Porto, Vila Real, Aveiro et Guarda). Ces centres d'appui coordonnent une série de petites équipes qui circulent en permanence sur le terrain.

La loi de réforme agraire

Le décret du 29 juillet insiste dans son préambule sur le caractère partiel du texte : il s'agit d'entériner les mouvements d'occupation et de dépossession des grands domaines, sans pour autant définir le nouveau statut juridique et les nouvelles formes d'organisation de la production. Il s'agit d'un texte réaliste, peu désireux de fixer les orientations définitives de la réorganisation agraire ; on pourra le trouver trop prudent. Il reste cependant, deux ans après le 25 avril 1974, un des textes les plus avancés qui aient été promulgués. Le décret fixe des critères à l'expropriation, combinant la dimension de l'exploitation et la productivité des terres : 50 ha en irrigué et 500 ha en sec ; la notion de dépossession pour « sabotage économique » est introduite ; enfin, onze périmètres hydro-agricoles pour lesquels le fascisme avait consacré de lourds investissements, sont nationalisés et confiés à une commission de gestion ; le problème de l'indemnisation des anciens propriétaires est renvoyé quant à lui à janvier 1976.



Pour exécuter la loi, on crée les C.R.R.A. (Centres Régionaux de Réforme Agraire) qui trouvent leurs sièges dans les différents districts du Centre et du Sud du pays.

Le crédit agricole

Il répond à une double demande :

— celle des petits et moyens paysans qui doivent s'approvisionner en semences, engrais et aliments du bétail. Un crédit de campagne d'urgence est institué pour faciliter l'acquisition de ces biens. Il en sera fait une publicité assez semblable à celle qu'on trouve en France !

— celle des précoopératives qui, dès juillet 1975, réclament d'importants crédits de campagne et d'investissement. Une certaine manne monétaire est affectée à chaque C.R.R.A., Lisbonne se réservant la possibilité de décider directement de crédits supplémentaires. Les sommes affectées au niveau régional sont bien entendu loin en dessous des demandes. Ce sera un des points difficiles de l'été 1975.

La fixation des prix

C'est un domaine d'intervention délicat : l'Etat ne contrôle pas grand-chose au niveau de la commercialisation. Seul l'Institut des céréales, organisme national créé déjà sous le fascisme — dans un but qui n'était pas évidemment de rémunérer le producteur — permet d'intervenir au niveau du prix à la production (le prix du blé est ainsi relevé en juillet 1975). Pour les autres productions, le gouvernement ne peut se borner qu'à des vœux pieux : les circuits de commercialisation restent sous le contrôle des notables, et l'Etat n'a pas les moyens

de rentrer en concurrence avec eux. Le seul champ d'action est alors celui de la formation des prix (fuel, engrais, semences, produits phytosanitaires...). C'est ce qui sera fait à l'automne 1975 avec la baisse des engrais (entre 20 et 30 %) ; mais la mesure vient bien tard et reste partielle.

2. Les problèmes rencontrés sur le terrain

Une distinction s'opère entre le Nord et le Sud, en raison des problèmes dominants qui se posent dans chaque région, en fonction aussi des deux types de structures intervenant pour TIRA. (Institut de Réorganisation Agraire) : les S.A.D.A. au Nord, les C.R.R.A. au Sud.

Une première difficulté dans l'application des décrets, difficulté valable pour l'ensemble du pays, tient à la nouveauté des problèmes abordés : les intervenants n'ont pas toujours le temps de la réflexion. Ainsi, au début, un certain nombre d'erreurs sont commises : recours à des techniciens des pays de l'Est, bulgares notamment, qui sont peu formés à la réalité portugaise, schémas plaqués de l'extérieur — ferme modèle soviétique possédant toute la technique moderne —, mystification sur les solutions apportées par une modernisation technique, etc.. Il s'agit d'erreurs inévitables qui, finalement, n'ont pas été trop gênantes, si ce n'est qu'elles ont freiné ici et là le processus. Autre handicap, plus ennuyeux, le recours obligatoire aux techniciens formés dans des écoles d'agriculture sous le fascisme ; dans l'ensemble, ceux-ci se montrent peu enclins à remettre en question leur pouvoir de technicien, à donner la parole aux paysans. L'ensemble du



personnel de l'I.R.A., quel qu'il soit, se trouve par ailleurs confronté à un milieu mal connu, à ces paysans peu accoutumés à l'idée d'une assistance technique ou politique ; il en résultera dans bien des cas une incompréhension retardant là encore le processus.

Les S.A.D.A. du Nord n'ont pas d'objectifs bien précis ; chargés de véhiculer la nouvelle idéologie du gouvernement, ils doivent prêter appui aux formations de syndicats agricoles, de ligues de petits et moyens agriculteurs, de coopératives ; ils doivent pousser à la liquidation des corporations et aider à la mise en place d'assemblées de villages ; par ailleurs, ils sont chargés de promouvoir la loi sur les fermages. L'essentiel de leur mission est donc d'animation. L'Eglise a une fonction analogue depuis des siècles, mais avec des objectifs différents, et on comprend que la tâche des S.A.D.A. ne soit pas aisée. Les promoteurs de la réorganisation agraire butent principalement sur deux points :

a) La réalité du Nord avec ses imbrications de petites exploitations familiales dont la propriété a été arrachée au cours des siècles aux notables locaux se prête mal à un schéma de mise en valeur par des formules collectives ; l'hétérogénéité est la règle, avec une hiérarchie qui conduit à la récupération par les plus forts, les plus riches, des structures collectives telles les ligues de petits et moyens agriculteurs. Devant ces difficultés sont couramment avancés des arguments de type populiste — voir ceux de Gervais dans le *Monde Diplomatique* de juillet 1975 —, qui conduisent à préserver les structures individualistes en place. Il n'y a pas sur ce point de solution miracle et le débat devait être posé, mais il a été posé de telle manière qu'il

a paralysé les structures d'intervention, laissant le champ libre à la réaction pour s'organiser. C'est notamment faute d'avoir répondu à un certain nombre de préoccupations immédiates, notamment au niveau des prix — ce sera la deuxième pierre d'achoppement de la pratique des S.A.D.A. —, que les intervenants de l'I.R.A. n'ont pu gagner la confiance des paysans et porter à leur niveau ce débat sur les structures d'exploitation à privilégier.

Dès l'été 1974, ce sont en effet les prix qui apparaissent comme la préoccupation immédiate des paysans du Nord : « le lait c'est aussi de la sueur et des larmes », reprenaient les banderoles des premières manifestations. En avril 1975, les prix à la production du lait, du maïs et de la viande de bœuf sont relevés ; mais le gouvernement n'a pas les moyens, en particulier financiers, lui permettant de concurrencer avec efficacité les circuits commerciaux tenus par les notables. Les paysans doivent donc subir leur politique de baisse des prix à la production, notamment sur le vin, les pommes de terre et la viande. Il est facile aux commerçants d'exciter par ce biais le mécontentement des producteurs. La mesure gouvernementale prise en juillet 1975 sur le blé est assez mal perçue par le Nord : le blé ne rentre que pour une faible part dans la production de la région. Et alors que les prix à la production stagnent ou baissent, que les producteurs ont du mal à écouler ce qu'ils produisent, les inputs agricoles, tels le fuel, les engrais, les produits phytosanitaires, sont en hausse ! On comprend la méfiance des paysans, que ne viendront pas ébranler les mesures tardives prises à l'automne 1975 pour baisser le prix des engrais.

b) Au Sud, les problèmes se présentent différemment. L'intervention de



l'I.R.A. y est beaucoup moins volontariste : les occupations se multiplient et le rôle des C.R.R.A. devient davantage un rôle d'assistance, de soutien technique.

Les mouvements d'occupation sont habituellement provoqués par un problème d'emploi, plus rarement de salaires. Ils conduisent les travailleurs à s'organiser en coopératives.

Le mouvement de dépossession d'un domaine pose le problème de l'allocation des terres : qui en bénéficie, en particulier quand plusieurs vagues successives de travailleurs saisonniers y travaillent ? N'y a-t-il pas un certain arbitraire dans l'attribution des terres en fonction de leur richesse ? De tels problèmes ne se sont pas posés, dans l'ensemble. La notion de propriété privée de la terre n'était pas avancée par les paysans : « la terre à qui la travaille » renvoie avant tout au contrôle de l'exploitation par les travailleurs. Ainsi certaines coopératives, ayant le sentiment de bénéficiaire de terres riches, ont envisagé d'organiser une péréquation des bénéfices avec les coopératives voisines.

Les coopératives s'organisent généralement autour de trois commissions : administrative, technique et de commercialisation.

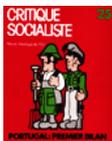
Les travailleurs doivent d'abord trouver de quoi vivre en attendant les bénéfices de la récolte. Il ne faut pas trop compter sur un préfinancement complet des salaires par les C.R.R.A. : les sommes dont ceux-ci disposent sont trop faibles et réservées si possible aux équipements nécessaires. Aussi certaines formes d'autofinancement sont trouvées : des membres de la coopérative peuvent, par exemple, travailler pendant un premier temps à l'extérieur comme salariés.

S'il y a quelque chose à vendre, les

ventes n'ont pas lieu pour autant : l'ensemble des structures de commercialisation est encore aux mains des anciens propriétaires ; ceux-ci répercutent sur les coopératives les difficultés rencontrées dans l'exportation des concentrés de tomates, amènent le prix du liège de septembre 1975 au tiers de celui d'avril 1974. Les C.R.R.A. interviennent parfois pour racheter la récolte mais il n'ont pas les moyens suffisants pour concurrencer le secteur privé. Certaines coopératives cherchent, face à ces difficultés, à développer des circuits courts avec les villes voisines pour les ravitailler notamment en fruits et légumes ; ces opérations permettront de développer la solidarité entre les villes et les campagnes mais n'ont encore en 1975 qu'un stade embryonnaire.

Il faut ensuite s'équiper. Il est possible d'avoir recours au Crédit Agricole nouvellement institué. Mais les conseils régionaux n'ont qu'une faible manne monétaire à leur disposition ; s'il n'y a pas de fonds à ce niveau, il faut présenter la requête à Lisbonne. Et là, une bureaucratie administrative — due en particulier à l'inadaptation des structures héritées du fascisme — conduit à des délais fort longs. Les conseils régionaux regroupent des représentants des syndicats, des travailleurs agricoles, des ligues de petits et moyens agriculteurs : un certain contrôle est possible à ce niveau. Mais le VI^e gouvernement, pas plus que le V^e et par la suite encore moins le VII^e n'ont accepté de déléguer davantage de crédits aux conseils régionaux ; c'est une limite évidente aux possibilités de développement du pouvoir populaire.

On voit donc se préciser le champ du pouvoir populaire : les travailleurs s'expriment d'abord au sein de la coo-



pérative, ils cherchent à s'organiser entre coopératives, notamment lors du prêt de gros matériel, ils développent les liens avec les villes, accèdent à la rigueur au niveau régional mais perçoivent les intentions et recommandations étatiques comme des contraintes ; les bases d'une planification pour reconvertir l'appareil de production ne sont nullement posées.

Au sein des coopératives, il semble qu'une certaine conscience des dangers d'une division du travail et des responsabilités soit apparue. Les problèmes sont débattus de préférence en assemblées générales. En particulier, on a pu observer une certaine contestation du syndicat lorsque celui-ci accaparait les sièges des commissions et se conduisait, finalement, « comme l'ancien patron ». De même les femmes assistent aux réunions, même si elles ne prennent pas toujours la parole ; mais les recherches d'égalité des salaires par sexe sont rares : en septembre 1975 les techniciens du C.R.R.A. d'Alcacer ne citaient qu'un exemple de périmètre irrigué ayant proposé « le même salaire pour le même travail ». Usuellement les salaires journaliers restent de 160 escudos pour l'homme et 120 pour la femme.

Les C.R.R.A. du Sud ont été, durant l'été 1975, le lieu d'affrontement de deux tendances quant à l'attitude à prendre vis-à-vis des mouvements d'occupation.

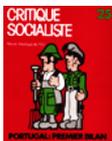
La première voie insiste sur l'aspect organisationnel, donne un rôle important au syndicat. Cela conduit à donner une certaine importance aux problèmes nationaux (celui de la dépendance alimentaire par exemple) et les travailleurs peuvent être tentés par la nationalisation de leur coopérative. Dans cette vision, on présente l'unité de production comme élément d'un

ensemble qui a un certain programme ; cette unité est invitée à suivre le programme. Le pouvoir revient alors, de fait, à une caste technocratique qui décide du programme.

La deuxième voie renvoie davantage aux assemblées de travailleurs, insiste sur le contrôle des paysans, pose le problème de la solidarité entre coopératives, entre les paysans et les villages voisins ; les recommandations étatiques sont perçues comme des contraintes.

L'affrontement entre ces deux voies correspond, grossièrement, au clivage entre le P.C. et le M.E.S., les deux principales organisations ayant investi dans le mouvement de réorganisation agraire. Compte tenu des disponibilités militantes, une partition du C.R.R.A. s'est opérée : le P.C. a porté son effort sur le district de Béja, le M.E.S. s'est trouvé mieux introduit à Evora et Alcacer do Sol. Le rapport de force semblait, à la fin du VI^e gouvernement, en faveur de la deuxième voie, les syndicats ayant souvent manœuvré maladroitement. Il n'en résultait pas pour autant un caractère monolithique des interventions. Ainsi à Evora, le C.R.R.A. poussait à une occupation systématique des terres : début septembre, plus de 100 000 ha étaient occupés dans ce district (ce qui correspond à plus de 50 % de ce qu'autorise la loi de Réforme Agraire). A Alcacer, au contraire, les techniciens avaient plutôt tendance à freiner les mouvements : insistant sur l'organisation des travailleurs, sur le sentiment d'unité qui devait être sous-jacent, ils ne donnaient le feu vert à l'occupation que lorsqu'un conflit éclatait effectivement avec le patron et que les travailleurs pouvaient ainsi jauger leur force.

Ces mouvements du Sud, aussi pro-



metteurs qu'ils soient par les formes de pouvoir populaire qui s'y manifestent et l'irréversibilité de nombreux acquis tant matériels que dans les consciences, ne doivent pas faire oublier deux limites immédiates :

— Les petits propriétaires restent à l'écart du processus. Ils s'associent rarement aux coopératives ; ils accepteraient difficilement d'abandonner un contact direct avec une terre qu'ils ont péniblement mise en valeur. Dans certains cas, on a même pu noter un certain ressentiment des petits paysans ; ceux-ci ont profité du départ des patrons, qui les exploitaient, mais n'ont pas l'impression de bénéficier des mesures gouvernementales : ils ne reçoivent aucune parcelle des terres occupées, ils continuent à subir la domination des commerçants pour écouler leurs produits.

— Les premiers bénéficiaires de ces deux années de transition, et ceci vaut aussi pour le Nord, sont bien les commerces privés qui contrôlent les différents circuits (viande, liège, vin, riz) et ont pleinement profité du dérèglement des systèmes de commercialisation.

Si l'on tente enfin de faire le point, sur le plan national, par rapport aux objectifs fixés par le gouvernement en avril 1975, il apparaît que :

— Les problèmes posés par le déséquilibre vivrier n'ont pu être abordés, les nouvelles coopératives ne pouvant, dans un premier temps, que reproduire les structures de production passées ; la mise en place d'un plan global de production n'a pas encore été discuté au niveau des paysans. Les actions à entreprendre dans le domaine de la betterave à sucre, du riz ou de l'élevage n'ont pas encore pu être abordées.

— Si l'objectif d'absorption du sous-emploi dans le monde rural a été atteint dans nombre des coopératives, des difficultés sont apparues avec le retour à la terre d'un certain nombre de chômeurs — venant du bâtiment par exemple — et le frein donné à l'émigration, vers la France notamment.

— Si un certain niveau de production, voire une croissance, a été obtenu pour les céréales notamment, les répercussions, au niveau des producteurs, des méventes du Porto (baisse de 40 % des ventes en 1975 par rapport à 1974) ou des concentrés de tomates (les exportations du premier semestre 1975 représentent le dixième de celles de l'année 1973) ont eu un effet inverse. Ces méventes ne sont sans doute pas, d'ailleurs, la simple conséquence d'une conjoncture malheureuse.

Conclusion ?

A la fin 1975, le Ministère de l'Agriculture estimait à 700 000 voire 1 000 000 ha les surfaces occupées ; mais seulement 340 000 le sont dans les termes de la loi ; et encore, il s'agit d'un enregistrement par la loi et non d'une application de la loi. C'est dire la force collective des salariés agricoles. Dès le 25 novembre le reliquat des hectares occupés en « marge de la légalité » sont l'objet d'une vive polémique. Les partis au gouvernement semblent avoir trouvé un compromis en abaissant la limite légale des occupations de 50 à 30 hectares, dans la mesure où les conditions techniques d'exploitation sont suffisantes.

Mais par-delà ce compromis la polémique sévit sur l'ampleur des ex-



Marc-Olivier Bosshardt
Portugal : la réforme agraire

Critique Socialiste
Numéro 25
Avril - mai - juin 1976
Pages 46 à 60

exploitations nationalisées, de l'intervention financière du gouvernement, sur les résultats de la récolte — celle de 1975 semble cependant avoir été aussi bonne qu'en 1974 et en 1974 la production de céréales avait augmenté de 30 %.

La Réforme Agraire devient face à l'offensive de la réaction un des acquis les plus marquants du processus révolutionnaire engagé après le 11

mars 1975. Depuis novembre 1975, le P.C. et le P.S. se sont entendus pour limiter géographiquement son application aux zones où le P.C. était bien implanté. Certains responsables de la voie « pouvoir populaire » ont été évincés des C.R.R.A. Mais jusqu'où pourra aller le pouvoir d'Etat face au pouvoir collectif des ouvriers agricoles qui ont pris en main les exploitations sur lesquelles ils travaillaient ?